

1. *Débitrice:* **Baconnier Consulting SA**, Au Commun, **1625 Sâles**
2. *Déclaration de faillite:* 16.10.2006
3. *Suspension de faillite:* 12.02.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 26.03.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* Les services, expertises et conseils dans le domaine de la communication ainsi que toutes opérations de gestion et de financement pour son compte ou pour le compte de tiers.

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé  
1700 Fribourg

(00222015)